



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 22 février 2022

Présents : Michel TIBAYRENC – Marc PERRONNET – Valérie CORDEAU - Benoit ROLLAND - Valérie BLASZKA - Anita MARGUERITAT – Stéphane CHESLET - Gilles LAUBIER - Brigitte RENOUARD (CUENOT) Jérôme BERTHON - Céline LAMOINE

Absents :

Béatrice ESCUDERO ayant donné procuration à V.CORDEAU
Corinne BOUARD (RATEL) ayant donné procuration à V.CORDEAU

Secrétaire de séance : Brigitte RENOUARD (CUENOT)

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle socioculturelle de Soye en Septaine le mardi 22 février 2022 à 19h00 en session ordinaire et a abordé les sujets suivants :

1) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Suite à l'expérimentation menée route de Bourges par le CGR avec la pose d'une écluse et d'un coussin durant un mois en 2021 et au vu de la baisse significative de la vitesse des automobilistes (voir annexe 1), le maire propose l'installation définitive d'un plateau ralentisseur au même endroit sous réserve du vote du budget.

Le maire expose au conseil municipal que le projet d'installation d'un plateau ralentisseur avec ecluse est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la DETR pouvant aller jusqu' 50% du montant total HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

PLATEAU RALENTISSEUR	MONTANT HT	TAUX
FONDS PROPRES	3787.45€	21.55%
DETR	8787.45€	50%
CONSEIL DEPARTEMENTAL	5000€	28.45%
TOTAL *	17574.90€	100%

*TVA à 20% soit un total de 21 089.88€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'arrêter le projet du plateau ralentisseur
- d'adopter les plans de financements exposés ci-dessus
- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Vote : 13 Pour

2) DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Il est proposé l'installation d'un miroir dégivrant au carrefour de la mairie (Route de Plaimpied, Route de Bourges, rue de la Mairie) au vu du peu de visibilité qu'ont les automobilistes et du caractère dangereux de ce carrefour.

Le maire expose au conseil municipal que le projet d'installation d'un miroir dégivrant est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police du conseil départemental pouvant aller jusqu'à 50% du montant total HT.

En effet, ces amendes de polices sont destinées à subventionner des travaux communaux susceptibles d'améliorer la circulation et la sécurité routière.

Le plateau ralentisseur est lui aussi susceptible de bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police du conseil départemental à hauteur de 5000€ maximum (plafond pour un ralentisseur sur une route départementale) en plus de la subvention DETR.

Les plans de financements proposés pour chaque projet sont les suivants :

MIROIR DEGIVRANT	MONTANT HT	TAUX
FONDS PROPRES	1040€	50%
CONSEIL DEPARTEMENTAL	1040€	50%
TOTAL*	2080€	100%

*TVA à 20% soit un total de 2496€ TTC

PLATEAU RALENTISSEUR	MONTANT HT	TAUX
FONDS PROPRES	3787.45€	21.55%
DETR	8787.45€	50%
CONSEIL DEPARTEMENTAL	5000€	28.45%
TOTAL	17574.90€	100%

*TVA à 20% soit un total de 21 089.88€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'arrêter le projet du miroir dégivrant et du plateau ralentisseur
- d'adopter les plans de financements exposés ci-dessus
- de solliciter une subvention au conseil départemental

Vote : 13 Pour

3) DIVERS

- **RECENSEMENT POPULATION** → Le recensement 2022 s'est clôturé le 19 février 2022. Seuls 3 foyers sur les 262 n'ont pas répondu. Remerciements à l'agent recenseur et à la secrétaire pour le bon déroulement des opérations. Même en tenant compte de ces 3 foyers, nous avons une différence d'une douzaine d'habitants en moins par rapport au précédent recensement du fait de deux raisons principales :
 - la règle de l'INSEE qui ne retient pas les enfants en garde alternée non présents le 1er jour du recensement
 - le départ d'enfants devenus adultesLes permis de construire en cours et prochaines arrivées sur des logements vacants devraient nous permettre de retrouver une progression.

ANNEXE 1

SOYE EN SEPTAINE

Synthèse des vitesses 2021

Installation expérimentale ecluse et coussin berlinois - Route de Bourges - Du 27/10/2021 au 10/11/2021

		AVANT AMENAGEMENT				AVEC AMENAGEMENT			
		RD 15 PR 5 + 040 Coté BOURGES		RD 15 PR 5 + 083 Coté BOURG		RD 15 PR 5 + 040 Coté BOURGES		RD 15 PR 5 + 083 Coté BOURG	
		Sens 1 (TV)	Sens 2 (TV)	Sens 1 (TV)	Sens 2 (TV)	Sens 1 (TV)	Sens 2 (TV)	Sens 1 (TV)	Sens 2 (TV)
		BOURGES SOYE	SOYE BOURGES	BOURGES SOYE	SOYE BOURGES	BOURGES SOYE	SOYE BOURGES	BOURGES SOYE	SOYE BOURGES
Vitesse moy./période		48	51	52	53	40	42	36	38
V85		57	60	62	63	49	51	46	48
V50		48	51	52	53	41	42	36	37
V15		40	41	43	44	31	33	27	28